

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	20 ^{ème}
Nom de site		Numéro	T41613
Adresse du site	221, avenue Gambetta	Hauteur	R+13 (38.84m)
Bailleur de l'immeuble	Paris Habitat	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 2G/3G/4G/5G (3500MHz) et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Free présent Partage de la fréquence 2100MHz 4G/5G (faisceau fixe)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	16/03/2023
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	17/03/2023
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	16/05/2023

Objet de la demande

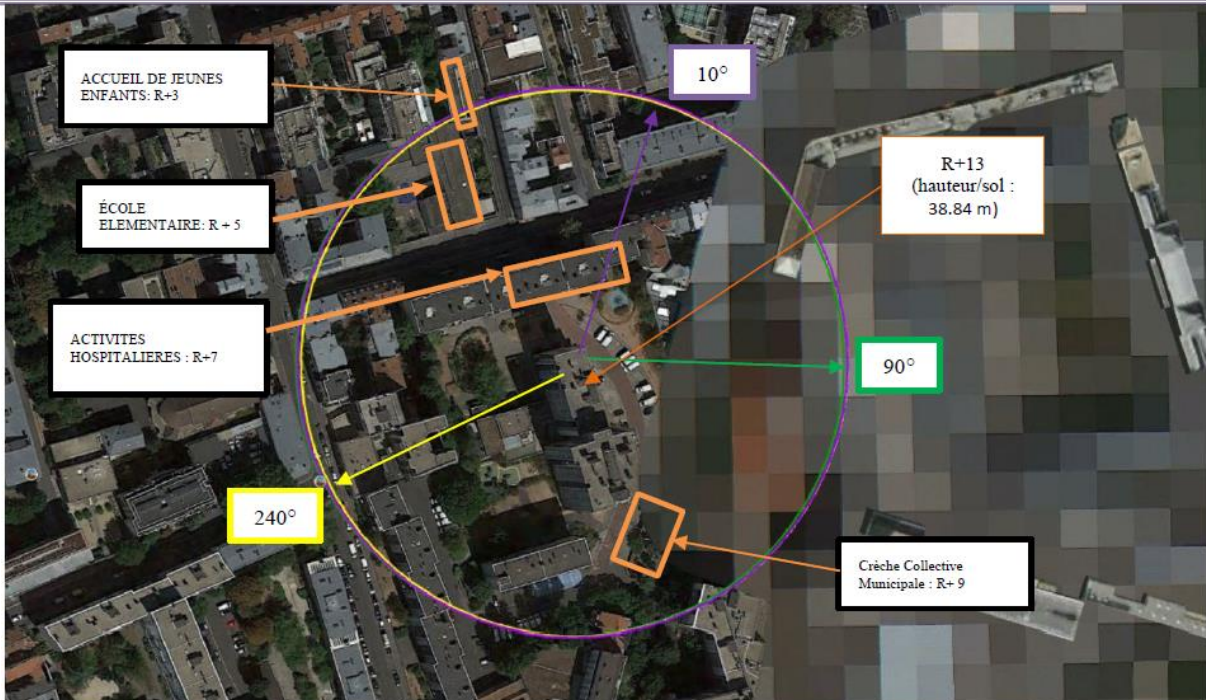
Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage d'installer son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G 3500MHz (et partage en 2100 MHz).		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour les fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz (2G/3G/4G) et 4G/5G (partage de la fréquence 2100 MHz) et de 3 antennes 5G (3500MHz) orientées vers les azimuts 10°, 90° et 240°.		
Distance des ouvrants	3 à 10m des antennes	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 10° < 4V/m - 90° < 2V/m - 240° < 3V/m 5G (3500): 10° < 5V/m - 90° < 2V/m - 240° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	41.24m pour les antennes à faisceau fixe 42.13m pour celles à faisceau orientable		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 6 antennes fixées sur des mâts, 3 antennes à faisceaux fixes et 3 antennes à faisceaux orientables.
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue.

Date :	Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :	
Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
ACTIVITES HOSPITALIERES	14R DES TOURELLES	15m	oui	27 m	<1
ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS	9 PAS DES TOURELLES	15m	non	86 m	<1
ÉCOLE ELEMENTAIRE	9 RUE DES TOURELLES	15m	non	54 m	<1
Crèche Collective Municipale	211 AV GAMBETTA	19m	non	60 m	<1

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 211 Avenue Gambetta 75020 PARIS 20 est comprise pour les azimuts suivants :

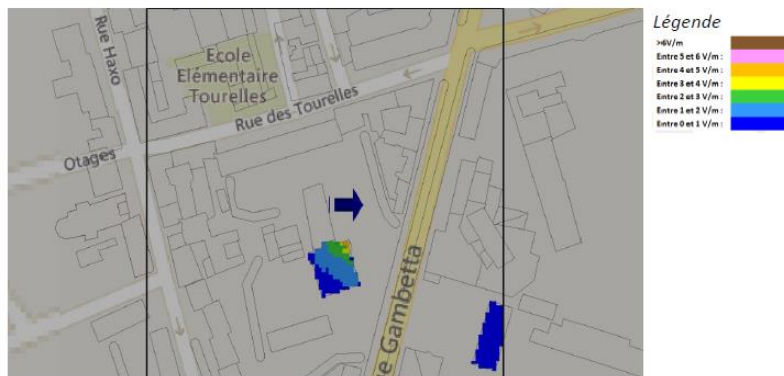
	Azimut 10°	Azimut 90°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 4 et 5 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	19.5 m	40.5 m	40.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

b. Azimut 90°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 40.5 m.



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 211 Avenue Gambetta 75020 PARIS 20 est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 10°	Azimut 90°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 1 et 2 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	22.5 m	43.5 m	40.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m. La hauteur correspondante est de 40.5m.



Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Etat projeté :



Vue des Azimuts

Azimut 10° :



Azimut 90° :



Azimut 240° :

